



Les Coussoules

(Identifiant national : 910030042)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 11271028)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, - 910030042, Les Coussoules. - INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030042.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centraide calculé : 656987°-1771451°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 17/12/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	11

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aude
- Commune : Leucate (INSEE : 11202)
- Commune : Palme (INSEE : 11188)

1.2 Superficie

184,78 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

L'îlot des Coussoules se situe sur le littoral audois, au sein du complexe lagunaire de Lapalme, au nord de Port-la-Nouvelle. Il occupe presque 200 hectares entre le lido de Lapalme à l'est, les salins au nord et l'étang de Lapalme à l'ouest et au sud.

Les lagunes de Bages-Sigean et de Lapalme sont de formation récente. La plaine littorale qui les accueille a été envoyée au Quaternaire. Elle a été par la suite comblée progressivement par les apports fluviaux quaternaires. L'îlot est donc constitué de dépôts alluvionnaires du Quaternaire récent, tandis que le reste du Lido est constitué de sables actuels. Les Coussoules forment ainsi comme une île préservée par le comblement.

C'est un territoire à la topographie plane marquée par une succession de montilles sableuses et de dépressions submersibles et halophiles.

Ce territoire autrefois à vocation viticole est aujourd'hui laissé à l'abandon, comme les nombreuses parcelles de prés salés gagnant sur les friches viticoles, en témoignent. Cette petite unité fonctionnelle au niveau écologique est toutefois très artificialisée : nombreuses « cabanes » dispersées, camping municipal (exclu du périmètre) en marge sud-est avec une aire de stationnement autorisée de jour pour les véhicules à moteur, un centre équestre à l'extrémité sud, une école pour la pratique du char à voile. Une voie ferrée et une route reliant « la Feuilleraie » à la pointe nord scindent la ZNIEFF en trois bandes parallèles. Par sa position littorale isolée et l'accès à de vastes étendues sableuses, la zone des Coussoules offre un attrait touristique et fait l'objet d'une fréquentation touristique estivale importante.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Périmètre d'acquisition approuvé par le Conservatoire de l'Espace Littoral
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Zone humide protégée par la convention de Ramsar
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Amphibiens - Reptiles - Oiseaux - Floristique - Phanérogames		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF englobe toute la zone des Coussoules. Son périmètre est délimité à l'est par le lido et ses dunes, à l'ouest par l'étang et au nord-ouest par les anciens salins de Lapalme. Enfin, les anciens graus de la Franqui et de la Jongrausse la délimitent respectivement au sud et au nord. Le camping « les Coussoules » forme une enclave exclue du périmètre de la ZNIEFF.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

L'intérêt écologique du complexe lagunaire de Lapalme au sein duquel se trouvent les Coussoules, est reconnu à travers divers classements dont les retombées portent notamment sur la protection et la gestion. Seule une petite partie de cette ZNIEFF appartient au Conservatoire du Littoral.

La principale menace qui pèse sur la ZNIEFF des Coussoules est la problématique de cabanisation. En effet, l'installation de ces habitations légères fragmente les milieux et augmente la fréquentation humaine sur des habitats fragiles abritant des espèces rares et menacées.

Le site est parcouru aussi bien par des randonneurs à pied, qu'en VTT ou à cheval. Depuis la création d'une aire d'accueil de jour des véhicules sur l'île et la fermeture de la plupart des accès à la plage des Coussoules ainsi qu'à celle de La Franqui, la circulation des véhicules à moteur sur cet espace naturel a fortement régressé. Toutefois, la pratique de sports motorisés (4X4, quads et moto-cross) s'est fortement développée au nord de l'île. La presqu'île des Coussoules est aussi un lieu de départ pour les véliplanchistes et kitesurfeurs, et de pratique pour les amateurs de char à voile.

L'île des Coussoules doit redevenir une grande zone naturelle, il faudra alors :

- intervenir au minimum pour laisser agir les aléas naturels, moteurs de la récréation des milieux ;
- réhabiliter les pratiques de fauche et de pâturage, les quelques prairies humides présentes sur le site leur étant liées ;
- pérenniser la quiétude des zones de nidification des laro-limicoles : pose de filets durant leur période de reproduction (programme Plage-Vivante).
- encadrer la fréquentation humaine aux abords du site : passages piétonniers aménagés, mise en défens des zones sensibles.

L'application de la réglementation déjà existante, en particulier les obligations résultant de la loi Littoral, concernant l'urbanisation, permettrait de favoriser la conservation de cette biodiversité (éviter l'urbanisation et l'artificialisation y compris par des structures légères et démontables). Une attention particulière devra être portée à la qualité des eaux alimentant la zone humide (pollutions diffuses/accidentelles). La poursuite de l'acquisition des Coussoules par le Conservatoire du Littoral permettrait de soustraire le site aux diverses spéculations immobilières et d'en assurer une gestion écologique et paysagère.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Reptiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>37.4 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes</i></p>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	235	<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	<i>Pélobate cultripède</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier RUFRAY, CEN LR				
Oiseaux	3713	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit rousseline</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CLEMENT DOMINIQUE, Aude Nature				2005
	3142	<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	<i>Gravelot à collier interrompu, Gravelot de Kent</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CLEMENT DOMINIQUE, Aude Nature				2005
	3461	<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Coucou geai</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CLEMENT DOMINIQUE, Aude Nature				1999
	3106	<i>Haematopus ostralegus</i> Linnaeus, 1758	<i>Huîtrier pie</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CLEMENT DOMINIQUE, Aude Nature				2005
	3112	<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Echasse blanche</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CLEMENT DOMINIQUE, Aude Nature				2005
Phanérogames	80546	<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	<i>Lychnis Nielle, Nielle des blés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Catherine BRUNET, CBNMP				1995
	131709	<i>Artemisia caerulescens</i> subsp. <i>gallica</i> (Willd.) K.M.Perss., 1974	<i>Armoise bleuâtre de France, Armoise de France</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, Mlle Fanchon RICHART, CBNMP				2009
	85625	<i>Bassia crassifolia</i> (Pall.) Soldano, 1994	<i>Bassia hirsute</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2007
	86085	<i>Blackstonia imperfoliata</i> (L.f.) Samp., 1913	<i>Centaurée jaune, Chlore non perfoliée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87098	<i>Bupleurum semicompositum</i> L., 1756	<i>Buplèvre glauque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Catherine BRUNET, CBNMP				2006
	93298	<i>Crucianella maritima</i> L., 1753	<i>Crucianelle maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, Mlle Fanchon RICHART, CBNMP				2009
	133740	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>maritimus</i> (Lam.) Batt., 1889	<i>Carotte maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				2009
	95697	<i>Echinophora spinosa</i> L., 1753	<i>Échinophore épineuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2008
	134252	<i>Erodium lebelii</i> subsp. <i>maruccii</i> (Parl.) Guitt., 1972	<i>Bec-de-grue poilu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2008
	97145	<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	<i>Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes,</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2007
	97607	<i>Euphorbia peplis</i> L., 1753	<i>Euphorbe péplis</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2007
	97687	<i>Euphorbia terracina</i> L., 1762	<i>Euphorbe de Terracine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Nicolas GEORGES, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2009
	106037	<i>Limoniastrum monopetalum</i> (L.) Boiss., 1848	<i>Grand statice, Limoniastrum monopétale, Limoniastre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Paul SALASSE, Ecologistes de l'Euzière, CBNMP				2009
	106044	<i>Limonium auriculifolium</i> (Pourr.) Druce, 1928	<i>Statice à feuilles de Lychnis</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, Mlle Fanchon RICHART, CBNMP				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106046	<i>Limonium bellidifolium</i> (Gouan) Dumort., 1827	Statice à feuilles de pâquerette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP				2009
	106061	<i>Limonium diffusum</i> (Pourr.) Kuntze, 1891	<i>Limonium diffus</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Nicolas GEORGES, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2004
	106070	<i>Limonium echioides</i> (L.) Mill., 1768	Statice fausse vipérine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, Mlle Fanchon RICHART, CBNMP				2009
	106072	<i>Limonium ferulaceum</i> (L.) Chaz., 1790	Statice fausse-férule	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Nicolas GEORGES, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2009
	106077	<i>Limonium girardianum</i> (Guss.) Fourr., 1869	Statice de Girard, Saladelle de Girard	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Nicolas GEORGES, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2009
	106083	<i>Limonium legrandii</i> (Gaut. & Timb.-Lagr.) Erben, 1978	Statice de Le Grand, Statice de Legrand, <i>Limonium</i> de Legrand	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, Mlle Fanchon RICHART, CBNMP				2009
	106111	<i>Limonium virgatum</i> (Willd.) Fourr., 1869	Statice raide, <i>Limonium</i> en baguette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, Mlle Fanchon RICHART, CBNMP				2009
	107185	<i>Malcolmia littorea</i> (L.) R.Br., 1812	Julienne des sables, <i>Malcolmie</i> des côtes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				2009
	111583	<i>Orobanche laevis</i> L., 1753	Phélypée des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Christian LAHONDÈRE, CBNMP				1990
	112070	<i>Pancratium maritimum</i> L., 1753	Lys de mer, Lis maritime, Lis des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Nicolas GEORGES, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2009
	116210	<i>Pseudorhiza pumila</i> (L.) Grande, 1925	Fausse-girouille des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Nicolas GEORGES, M. Michel-Ange BOUCHET, CBNMP				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	117918	<i>Romulea ramiflora</i> Ten., 1827	<i>Romulée ramifiée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, M. James MOLINA, CBNMP				2008
	119691	<i>Ruppia maritima</i> L., 1753	<i>Ruppie maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2007
	121899	<i>Scolymus grandiflorus</i> Desf., 1799	<i>Scolyme à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				2002
	121902	<i>Scolymus maculatus</i> L., 1753	<i>Scolyme maculé, Scolyme taché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP				2007
	122830	<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	<i>Sérapias à petites fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Catherine BRUNET, SFF, CBNMP				1996
	124435	<i>Spartina versicolor</i> Fabre, 1850	<i>Spartine bigarrée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2008
Reptiles	77839	<i>Psammodromus hispanicus</i> Fitzinger, 1826	<i>Psammodrome d'Edwards, Psammodrome cendré</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Alexis Rondeau, Xavier Ruffray, CEN LR				2002

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	235	<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	3106	<i>Haematopus ostralegus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3112	<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3142	<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
3461	<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
3713	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Angiospermes	97145	<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	97607	<i>Euphorbia peplis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	106037	<i>Limoniastrum monopetalum</i> (L.) Boiss., 1848	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	106044	<i>Limonium auriculiarsifolium</i> (Pourr.) Druce, 1928	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	106046	<i>Limonium bellidifolium</i> (Gouan) Dumort., 1827	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	106070	<i>Limonium echioides</i> (L.) Mill., 1768	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	106077	<i>Limonium girardianum</i> (Guss.) Fourr., 1869	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	106083	<i>Limonium legrandii</i> (Gaut. & Timb.-Lagr.) Erben, 1978	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	106111	<i>Limonium virgatum</i> (Willd.) Fourr., 1869	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
116210	<i>Pseudorlaya pumila</i> (L.) Grande, 1925	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)	
122830	<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)	

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Alexis Rondeau, Xavier Rufay, CEN LR		
	BIOTOPE (B.E.) , CBNMP		
	CLEMENT DOMINIQUE, Aude Nature		
	M. André BAUDIERE, CBNMP		
	M. Christian LAHONDERE, CBNMP		
	M. Dominique BARREAU, CBNMP		
	M. James MOLINA, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Olivier ARGAGNON, CBNMP		
	M. James MOLINA, Mlle Fanchon RICHART, CBNMP		
	M. James MOLINA, SFF, CBNMP		
	M. Jean-Paul SALASSE, Ecologistes de l'Euzière, CBNMP		
	M. Mario KLESCZEWSKI, CEN L-R, CBNMP		
	M. Nicolas GEORGES, M. Michel- Ange BOUCHET, CBNMP		
	M. Olivier ARGAGNON, M. James MOLINA, CBNMP		
	M. Olivier ARGAGNON, Mlle Fanchon RICHART, CBNMP		
	Mlle Alexandra BETTAS- REGALIN, CBNMP		
	Mlle Catherine BRUNET, CBNMP		
	Mlle Catherine BRUNET, SFF, CBNMP		
Xavier RUFAY, CEN LR			